



Société Nationale
de Colombiculture

Président : Anthime LEROY

Rue Henri Bouvier

73630 LE CHATELARD

☎ +33 (0)4 79 54 82 76

✉ anthimeleroy@aol.com

Le Chatelard, le 12 juin 2018

à
Administrateur de la SCAF

En votre qualité d'administrateur de la SCAF, la SNC souhaite appeler votre attention sur la résolution prise lors de son Conseil d'administration du 9 juin 2018.

La SNC s'est investie dans les réformes récentes de la SCAF en défendant les principes d'équité et d'égalité de traitement entre les unions régionales et entre les corps techniques.

Ces principes sont inscrits dans les statuts adoptés le 23 juillet 2016 mais la SNC n'est pas parvenue à en obtenir l'application. Ce principe d'équité devrait pourtant être le premier souci de la SCAF et de ses administrateurs.

C'est pourquoi le CA de la SNC réuni à Paris le 9 juin 2018 a voté à l'unanimité les points suivants :

« 1/- Il demande le respect des statuts de la SCAF qui confèrent à la SNC la gestion des moyens d'identification des pigeons (commande, paiement, distribution, traçabilité).

2/- Il demande le respect de l'équité entre les corps techniques en matière de cotisation.

3/- Dans l'attente de la réponse de la SCAF, à intervenir au plus tard à l'occasion du prochain CA de la SCAF du 23 juin 2018, la SNC décide de se mettre en congé de la SCAF et en sortira si les deux premiers points ne sont pas respectés ».

Lors de cette réunion et suite au vote, Gaston Harter, président de la SCAF s'est joint au CA de la SNC et la position de la SNC a pu lui être clairement exposée.

S'agissant du litige portant sur la diminution de 0.032 € du prix des bagues, le CA a rappelé que la SNC ayant remboursé à la SCAF le prix fabricant des bagues (0.053 € par bague) et payé sa cotisation (0.05 € par bague) elle n'a aucune raison de verser à la SCAF une somme que celle-ci n'a pas dépensée.

Cependant, sans déroger aux principes, la SNC est prête à payer directement en 2018 des fournisseurs sur des projets communs utiles aux éleveurs, à concurrence du différentiel.

Si par ailleurs une augmentation des recettes de la SCAF est nécessaire, la SNC a déjà indiqué qu'elle est très facilement réalisable par un réajustement des cotisations des corps techniques et/ou des unions régionales, sans bouleverser le système actuel qui repose sur l'équité. Elle n'y a jamais été opposée, bien au contraire, et a d'ailleurs déjà proposé cette piste de réflexion lors de la dernière réunion du Conseil d'administration.



Société Nationale
de Colombiculture

Président : Anthime LEROY

Rue Henri Bouvier

73630 LE CHATELARD

☎ +33 (0)4 79 54 82 76

✉ anthimeleroy@aol.com

A propos du problème spécifique du financement de la FFC et de la FAEC, la SNC a rappelé qu'il a été intégré dès le départ dans le nouveau financement et qu'il suffit de faire aboutir les solutions qui ont été proposées à l'époque.

En ce qui concerne enfin la maîtrise de son identification par la SNC, qui réclame l'autonomie dont disposent depuis toujours la FFC et la FAEC, le président de la SCAF n'est pas opposé à un avenant au contrat avec le fournisseur actuel, pour tenir compte de la situation nouvelle entérinée par les statuts, et qui donnerait à la SNC la maîtrise des opérations de commande, paiement et livraison. Il nous a clairement proposé cette ouverture.

Le président de l'Entente européenne a confirmé par écrit à la SNC que si elle sort de la confédération SCAF, elle disposera immédiatement de l'exclusivité du logo EE pour les bagues pigeons et sera la seule entité habilitée à les distribuer.

Tous ces points seront probablement examinés lors du prochain CA de la SCAF auquel la SNC ne participera donc pas.

Les demandes de la SNC sont en tous points conformes aux règles qui régissent actuellement notre aviculture. Le CA de la SNC a déjà pris sa décision. Il revient à chaque administrateur de la SCAF à son tour de décider soit d'appliquer les statuts et leurs principes soit de travailler sans la SNC et de lancer l'aviculture française dans l'aventure.

C'est en toute transparence que nous vous informons aujourd'hui de notre position et nous espérons que vous aurez à cœur de prendre les bonnes décisions.

Mes collègues du Conseil d'administration de la SNC se joignent à moi pour vous remercier de l'attention portée à cette lettre et vous assurer de notre entier dévouement à la cause de l'aviculture.

Anthime Leroy
Président de la SNC